

Adresse de don patriotique de 1000 livres pour les frais de la guerre de la société républicaine de Cluis-Dessus (Indre) qui invite la Convention à rester à son poste, lors de la séance du 28 pluviôse an II (16 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de don patriotique de 1000 livres pour les frais de la guerre de la société républicaine de Cluis-Dessus (Indre) qui invite la Convention à rester à son poste, lors de la séance du 28 pluviôse an II (16 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) p. 96;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_31820_t1_0096_0000_3

Fichier pdf généré le 15/05/2023

Nous joignons, Législateurs, à ces petites offrandes 233 l. 15 s. en assignats, et 101 l. 11 s. en numéraire.

Tel est le faible hommage qu'offrent de vrais républicains pour les frais de la guerre, ils ne font consister leur fortune qu'en patriotisme et qui (sic) ne s'attachent qu'à prouver leur amour pour l'unité et l'indivisibilité de la République impérissable et qui ont juré de ne jamais s'écarter du sentier révolutionnaire ! ils tiendront leurs serments.

Continuez, citoyens représentants à bien mériter de la patrie, notre reconnaissance est sans bornes. Restez fermes et inébranlables à votre poste. Ne quittez le gouvernail du vaisseau de la République qu'après l'avoir ramené au port de la tranquillité et de la paix. Vous avez au milieu des hasards et des dangers promené le char de la révolution qui a sauvé la liberté, c'est à votre énergie et à vos sages mesures, Braves Montagnards, et au courage de nos valeureux soldats que la République doit la gloire de ses armes triomphantes; et que dans un prochain avenir, elle ne comptera plus ses ennemis extérieurs, ni troubles, ni malveillants intérieurs. Cette vermine dispaeroit tous les jours sous le glaive vengeur des lois, protecteur de la liberté et de l'égalité.

Vive à jamais la République et la Montagne ».

P.c.c. TRAHUT (secrét.), DEUILLARD (présid.).

5

La société républicaine de Cluis-Dessus, département de l'Indre, félicite la Convention sur ses travaux, l'invite à rester à son poste, et lui fait hommage d'une somme de mille livres pour les frais de la guerre (1).

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

6

La société populaire des sans-culottes de Meaux, indignée de la lâcheté et de la férocité des ennemis, annonce que, pour réparer les torts qu'ils nous ont faits à Toulon, elle a fait une contribution volontaire pour l'augmentation des forces maritimes de la République, et que le montant de cette contribution, montant à 412 l., a été versé dans la caisse du district (3).

Mention honorable, insertion au bulletin.

[Meaux, s.d.] (4)

« Citoyen président,

Nous avons appris avec la plus vive allégresse

(1) *P.V.*, XXXI, 305 et 377. *B¹ⁿ*, 28 pluv.; *M.U.*, XXXVI, 473.

(2) Indication portée sur la minute du p.-v. (C 291, pl. 927, p. 13).

(3) P.V., XXXI, 305. Bⁱⁿ, 28 pluv.; M.U., XXXVI, 473.

(4) C 291, pl. 927, p. 12.

la prise de Toulon, et notre joie eût été à son comble, sans la lâcheté de ces vils esclaves qui ne sachant que trahir et fuir laissent après eux des traces de leur barbarie et ont livré à la fureur des flammes, plusieurs de nos vaisseaux. Après avoir fait éclater notre satisfaction et béni le jour fortuné qui fait rentrer dans la poussière les projets insensés de ces monstres, notre premier mouvement a été de venir au secours de la patrie et de réparer autant qu'il étoit en nous, une partie de ses pertes.

Une contribution volontaire a été proposée pour l'augmentation de nos forêts maritimes, elle a été remplie au même moment.

Nous t'invitions, Citoyen président, à faire part à la Convention nationale que nous venons de verser dans la caisse du trésorier du district une somme de 512 l. en assignats et numéraire provenant de cette contribution.

Vive la République, cà va et cà ira ».

M. GODART (présid.) PICHET (secrét.),
BERTOLIO (secrét.), LEMAÎTRE, GODART (secrét.).

7

La société populaire des sans-culottes [du Luot, district] d'Avranches, cultivateurs et presque tous fermiers de la nation, font don de 39 liv. 5 s. Ils ne veulent ni paix ni trêve avec les despotes coalisés contre notre liberté; et tandis, disent-ils, que plus d'un million de braves républicains est sous les armes, nous allons, mieux que jamais, cultiver nos terres pour fournir à leur subsistance (1).

Mention honorable, insertion au bulletin.

[Le Luot, 22 pluiv. II] (2)

« Citoyens représentants,

Nous venons de déposer au district la somme de 39 l. 5 s. pour les frais de la guerre dont 24 l. en numéraire : nos moyens ne nous permettant pas d'équiper et monter un cavalier, nous fournirons en grande partie à l'habillement d'un de nos frères de la 1^{re} réquisition.

Législateurs, nous sommes tous cultivateurs et presque tous fermiers de la nation. Les aristocrates, les intrigants nous prêchent aujourd'hui d'être unis, de nous serrer avec eux, voulant paroître bons républicains; mais nous ne croyons point à leur conversion; nous connaissons trop bien ces individus...

Les despotes coalisés semblent de leur côté désirer la paix ou une trêve. Représentants, ni l'un, ni l'autre ! La Montagne est toujours à son poste; nous avons plus d'un million de braves républicains sous les armes, et nous pourrions leur fournir à leur subsistance, nous allons cultiver mieux que jamais nos terres.

Vive la République.

Salut, Guerre aux tyrans, paix aux chaumières ».

J. COUENNEY, P. MENARD (présid.).

(1) *P.V.*, XXXI, 305. *B^{tn}*, 28 pluv.; *M.U.*, XXXVI, 473.

(2) C 291, pl. 927, p. 11.